



AGENT.E DE MAINTENANCE ET SECURITE

Catégorie C

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction des Sports

Effectif : 186

Leur raison d'être : Mise en œuvre de la politique sportive municipale

Le sens de ce poste :

Le titulaire du poste assure la maintenance du matériel technique et du mobilier sportif tout en garantissant la sécurité des usagers des ERP et du personnel d'exploitation.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37,5 heures: Lundi au jeudi 8h00-12h00 / 13h15-17h00, le vendredi 8h00-12h00 / 13h15-15h45

Lieu de travail : Base Nautique d'Apigné Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur, logiciels métiers, smartphone, véhicule de, atelier, équipement technique d'intervention, outillage

Missions de suppléance : sans objet

Télétravail : Non

Autres : Déplacements quotidiens sur le territoire

Rennais en fonction des demandes d'interventions de maintenance et des chantiers de travaux organisés

N° du poste : 61315 - 61330 - 61217 - 00039

Date de mise à jour de la fiche de poste : 08/02/2024

Service :

IPHS

L'équipe : Le responsable du service encadre un responsable technique du patrimoine sportif(f/h), un responsable technique et maintenance piscines (f/h), un chargé de suivi administratif et technique (f/h), un chargé de prévention sécurité et éco-responsabilité(f/h), et un assistant administratif de service (f/h)

Effectif Service : 19

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Adjoints techniques

Parcours : P3.

Éléments complémentaires de rémunération :

Vos 3 principales missions :

1-Entretien et maintenance du matériel

Assurer la maintenance corrective et préventive du matériel technique et sportif conformément à la réglementation pour maintenir son fonctionnement :

– Identifier, anticiper, mener des actions de dépannage et de réparation, de réglage, de révision, de contrôle et de vérification sur le matériel technique d'exploitation (autolaveuses et balayeuses du parc DS, sonorisation, chronométrie, traceuses,...), sur le mobilier sportif (buts sportifs intérieurs et extérieurs, mobilier de gymnastique, mobilier de musculation, mobilier d'athlétisme,...) afin de maintenir l'activité des exploitants.

– Faire intervenir les entreprises ou les services techniques de la Ville compétents sur les opérations ne relevant pas de nos prérogatives ou nécessitant des moyens dont nous ne disposons pas (électronique, véhicules, contrôle des EPI ...)

2-Sécurisation du mobilier sportif, du matériel technique, et des personnes dans les Équipements sportifs Recevant du Public.

Assurer la surveillance et le bon usage des équipements et du matériel sportif

Assurer les contrôles réglementaires sur le matériel

Assurer une surveillance des ERP pour garantir la sécurité des usagers et des agents .

3-Logistique et manutention du matériel

Participer à la fonction logistique du service Patrimoine

Apporter un soutien logistique aux autres services de la Direction des Sports

Gérer et contrôler les biens stockés

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Adaptabilité
- Esprit d'équipe et de collaboration
- Sens de la communication
- Sens du service public
- Capacité à construire et à entretenir des relations positives

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Permis B obligatoire
- Permis EB apprécié
- Expertise dans la maintenance du bâti et du mobilier sportif
- Maîtrise des normes et règles de sécurité des installations techniques
- Maîtrise des connaissances relatives à la réglementation et la gestion des ERP
- Maîtrise des logiciels informatiques de base (Word, Excel, Teams)
- Manutention de charges
- Travail seul ou en équipe

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Habilitations électriques
- Habilitations à la conduite d'un chariot élévateur, d'un gerbeur
- Habilitations à la conduite et l'utilisation d'une nacelle
- Habilitations au travail en hauteur (échafaudage et harnais)